

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 49390110200027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT non défini EPF Doubs BFC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU DOUBS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : Budget principal EPF Doubs BFC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	28
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	32

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

33

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) de l'article pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) de l'article pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 90 357 255,04	G 99 294 437,11	G-A 8 937 182,07
	Section d'investissement	B 80 728 638,96	H 72 718 851,45	H-B -8 009 787,51

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 15 919 840,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 1 735 790,79 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 172 821 684,79	Q= G+H+I+J 187 933 129,10	=Q-P 15 111 444,31

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 90 357 255,04	= G+H+K 115 214 277,65	24 857 022,61
	Section d'investissement = B+D+F 82 464 429,75	= H+J+L 72 718 851,45	-9 745 578,30
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 172 821 684,79	= G+H+I+J+K+L 187 933 129,10	15 111 444,31

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	20 004 000,00	19 436 710,83	0,00	0,00	567 289,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 523 650,00	1 314 709,31	0,00	0,00	208 940,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54 005,00	15 714,06	0,00	0,00	38 290,94
Total des dépenses de gestion courante		21 581 655,00	20 767 134,20	0,00	0,00	814 520,80
66	Charges financières	119 800,00	80 274,32	16 112,79	0,00	23 412,89
67	Charges exceptionnelles	1 036 918,00	33 891,70	0,00	0,00	1 003 026,30
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		22 738 373,00	20 881 300,22	16 112,79	0,00	1 840 959,99
023	Virement à la section d'investissement	23 108 827,54				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	69 463 832,44	69 459 842,03			3 990,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		92 572 659,98	69 459 842,03			23 112 817,95
TOTAL		115 311 032,98	90 341 142,25	16 112,79	0,00	24 953 777,94
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 876 500,00	3 360 742,60	0,00	0,00	-1 484 242,60
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 600 000,00	9 217 660,64	0,00	0,00	-1 617 660,64
73	Produits issus de la fiscalité(4)	6 600 000,00	6 737 510,00	0,00	0,00	-137 510,00
74	Subventions d'exploitation	111 860,00	70 000,00	0,00	0,00	41 860,00
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00	3 230 843,01	0,00	0,00	-18 843,01
Total des recettes de gestion courante		19 400 360,00	22 616 756,25	0,00	0,00	-3 216 396,25
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	757,07	0,00	0,00	15 242,93
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		19 421 360,00	22 617 513,32	0,00	0,00	-3 196 153,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections	79 969 832,44	76 676 923,79			3 292 908,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		79 969 832,44	76 676 923,79			3 292 908,65
TOTAL		99 391 192,44	99 294 437,11	0,00	0,00	96 755,33
Pour information		15 919 840,54				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	242 000,00	0,00	0,00	242 000,00
21	Immobilisations corporelles	42 500,00	24 350,50	0,00	18 149,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	384 500,00	24 350,50	0,00	360 149,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 989 544,00	3 490 844,67	0,00	498 699,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	64 000,00	0,00	836 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	4 889 544,00	3 554 844,67	0,00	1 334 699,33
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 274 044,00	3 579 195,17	0,00	1 694 848,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	79 969 832,44	76 676 923,79		3 292 908,65
041	Opérations patrimoniales (2)	1 650 704,00	472 520,00		1 178 184,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	81 620 536,44	77 149 443,79		4 471 092,65
	TOTAL	86 894 580,44	80 728 638,96	0,00	6 165 941,48
	Pour information	1 735 790,79			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 820 303,00	0,00	0,00	7 820 303,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 820 303,00	0,00	0,00	7 820 303,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	11 406,00	0,00	-5 406,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	764 754,00	775 083,42	0,00	-10 329,42
	Total des recettes financières	2 770 754,00	2 786 489,42	0,00	-15 735,42
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 591 057,00	2 786 489,42	0,00	7 804 567,58
021	Virement de la section d'exploitation (2)	23 108 827,54			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	69 463 832,44	69 459 842,03		3 990,41
041	Opérations patrimoniales (2)	1 650 704,00	472 520,00		1 178 184,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	94 223 363,98	69 932 362,03		24 291 001,95
	TOTAL	104 814 420,98	72 718 851,45	0,00	32 095 569,53
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	19 436 710,83		19 436 710,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 314 709,31		1 314 709,31
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		69 439 832,44	69 439 832,44
65	Autres charges de gestion courante	15 714,06		15 714,06
66	Charges financières	96 387,11	0,00	96 387,11
67	Charges exceptionnelles	33 891,70	0,00	33 891,70
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	20 009,59	20 009,59
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		20 897 413,01	69 459 842,03	90 357 255,04

	+
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	90 357 255,04

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 490 844,67	0,00	3 490 844,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	24 350,50	0,00	24 350,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	64 000,00	472 520,00	536 520,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	76 676 923,79	76 676 923,79
Dépenses d'investissement –Total		3 579 195,17	77 149 443,79	80 728 638,96

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	1 735 790,79

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	82 464 429,75

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 360 742,60		3 360 742,60
60	Achats et variation des stocks (3)		76 676 923,79	76 676 923,79
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 217 660,64		9 217 660,64
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	6 737 510,00		6 737 510,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 230 843,01		3 230 843,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	757,07	0,00	757,07
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		22 617 513,32	76 676 923,79	99 294 437,11

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	15 919 840,54
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	115 214 277,65
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 406,00	472 520,00	483 926,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	775 083,42	0,00	775 083,42
28	Amortissement des immobilisations		20 009,59	20 009,59
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	69 439 832,44	69 439 832,44
Recettes d'investissement – Total		786 489,42	69 932 362,03	70 718 851,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 000 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 718 851,45
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	20 004 000,00	19 436 710,83	0,00	0,00	567 289,17
6012	Portage	19 400 000,00	19 018 231,82	0,00	0,00	381 768,18
604	Achats d'études, prestations de services	50 000,00	27 487,50	0,00	0,00	22 512,50
605	Achats de matériel, équipements	7 000,00	4 677,61	0,00	0,00	2 322,39
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	8 000,00	7 379,54	0,00	0,00	620,46
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	1 363,23	0,00	0,00	636,77
6064	Fournitures administratives	7 000,00	3 882,21	0,00	0,00	3 117,79
6066	Carburants	16 000,00	18 608,41	0,00	0,00	-2 608,41
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	34 000,00	38 336,35	0,00	0,00	-4 336,35
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	5 270,34	0,00	0,00	4 729,66
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	1 453,21	0,00	0,00	-1 453,21
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	1 365,62	0,00	0,00	3 634,38
6156	Maintenance	55 000,00	42 732,00	0,00	0,00	12 268,00
6161	Multirisques	120 000,00	84 533,65	0,00	0,00	35 466,35
6168	Autres	9 000,00	6 510,28	0,00	0,00	2 489,72
617	Etudes et recherches	100 000,00	11 965,00	0,00	0,00	88 035,00
618	Divers	24 000,00	39 510,27	0,00	0,00	-15 510,27
6226	Honoraires	42 000,00	30 453,73	0,00	0,00	11 546,27
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6233	Foires et expositions	8 000,00	6 201,34	0,00	0,00	1 798,66
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	2 240,00	0,00	0,00	3 760,00
6238	Divers	6 000,00	1 330,02	0,00	0,00	4 669,98
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	9 349,30	0,00	0,00	-2 349,30
6255	Frais de déménagement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	12 000,00	5 502,41	0,00	0,00	6 497,59
6257	Réceptions	12 000,00	15 972,36	0,00	0,00	-3 972,36
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	6 392,07	0,00	0,00	4 607,93
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	16 956,12	0,00	0,00	43,88
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	101,96	0,00	0,00	2 898,04
6281	Concours divers (cotisations)	19 000,00	15 690,00	0,00	0,00	3 310,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	1 107,36	0,00	0,00	-1 107,36
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	5 643,47	0,00	0,00	-5 643,47
6288	Autres	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	3 752,00	0,00	0,00	1 248,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	398,65	0,00	0,00	101,35
6358	Autres droits	2 500,00	1 913,00	0,00	0,00	587,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 523 650,00	1 314 709,31	0,00	0,00	208 940,69
6311	Taxe sur les salaires	71 000,00	61 880,00	0,00	0,00	9 120,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	650,00	663,31	0,00	0,00	-13,31
6333	Particip. employeurs format ^o pro. cont.	12 000,00	1 652,07	0,00	0,00	10 347,93
6411	Salaires, appointements, commissions	850 000,00	728 921,26	0,00	0,00	121 078,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	185 000,00	184 647,33	0,00	0,00	352,67
6452	Cotisations aux mutuelles	21 000,00	22 592,51	0,00	0,00	-1 592,51
6453	Cotisations aux caisses de retraites	87 000,00	87 852,35	0,00	0,00	-852,35
6454	Cotisations au Pôle emploi	29 000,00	29 755,85	0,00	0,00	-755,85
6458	Cotisat ^o autres organismes sociaux	35 000,00	1 472,00	0,00	0,00	33 528,00
6478	Autres charges sociales diverses	23 000,00	48 551,63	0,00	0,00	-25 551,63
648	Autres charges de personnel	210 000,00	146 721,00	0,00	0,00	63 279,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54 005,00	15 714,06	0,00	0,00	38 290,94
6512	Droits d'utilisat ^o - informatique nuage	0,00	8 316,95	0,00	0,00	-8 316,95
6518	Autres	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6532	Frais de mission élus	10 000,00	3 404,54	0,00	0,00	6 595,46
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	3 991,00	0,00	0,00	16 009,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	1,57	0,00	0,00	3,43
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		21 581 655,00	20 767 134,20	0,00	0,00	814 520,80
66	Charges financières (b) (5)	119 800,00	80 274,32	16 112,79	0,00	23 412,89
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00	106 408,80	0,00	0,00	3 591,20
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 500,00	-26 134,48	16 112,79	0,00	19 521,69
6688	Autre	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 036 918,00	33 891,70	0,00	0,00	1 003 026,30
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100 000,00	23 283,16	0,00	0,00	76 716,84
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	936 918,00	10 600,00	0,00	0,00	926 318,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	8,54	0,00	0,00	-8,54
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		22 738 373,00	20 881 300,22	16 112,79	0,00	1 840 959,99
023	Virement à la section d'investissement	23 108 827,54				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	69 463 832,44	69 459 842,03			3 990,41
6031	Variation stocks mat. premières	69 439 832,44	69 439 832,44			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	24 000,00	20 009,59			3 990,41
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		92 572 659,98	69 459 842,03			23 112 817,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		92 572 659,98	69 459 842,03			23 112 817,95
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		115 311 032,98	90 341 142,25	16 112,79	0,00	24 953 777,94
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 021,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	1 876 500,00	3 360 742,60	0,00	0,00	-1 484 242,60
6019	Produits en atténuation de charges	1 870 000,00	3 347 525,56	0,00	0,00	-1 477 525,56
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	13 217,04	0,00	0,00	-8 217,04
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 600 000,00	9 217 660,64	0,00	0,00	-1 617 660,64
701	Ventes produits finis et intermédiaires	7 000 000,00	8 437 137,18	0,00	0,00	-1 437 137,18
706	Prestations de services	600 000,00	780 523,46	0,00	0,00	-180 523,46
73	Produits issus de la fiscalité (3)	6 600 000,00	6 737 510,00	0,00	0,00	-137 510,00
731	Taxe spéciale d'équipement	6 600 000,00	6 737 510,00	0,00	0,00	-137 510,00
74	Subventions d'exploitation	111 860,00	70 000,00	0,00	0,00	41 860,00
74	Subventions d'exploitation	111 860,00	70 000,00	0,00	0,00	41 860,00
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00	3 230 843,01	0,00	0,00	-18 843,01
755	Comp. tx équip. liée supp. tx habitat°	3 200 000,00	3 216 923,00	0,00	0,00	-16 923,00
7588	Autres	12 000,00	13 920,01	0,00	0,00	-1 920,01
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		19 400 360,00	22 616 756,25	0,00	0,00	-3 216 396,25
76	Produits financiers (b)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7688	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 000,00	757,07	0,00	0,00	15 242,93
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	15 000,00	682,80	0,00	0,00	14 317,20
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	74,27	0,00	0,00	925,73
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		19 421 360,00	22 617 513,32	0,00	0,00	-3 196 153,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	79 969 832,44	76 676 923,79			3 292 908,65
6031	Variation stocks mat. premières	79 969 832,44	76 676 923,79			3 292 908,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		79 969 832,44	76 676 923,79			3 292 908,65
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		99 391 192,44	99 294 437,11	0,00	0,00	96 755,33
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		15 919 840,54				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	242 000,00	0,00	0,00	242 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	42 500,00	24 350,50	0,00	18 149,50
2182	Matériel de transport	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	24 350,50	0,00	-4 350,50
2184	Mobilier	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		384 500,00	24 350,50	0,00	360 149,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 989 544,00	3 490 844,67	0,00	498 699,33
1641	Emprunts en euros	2 500 000,00	2 478 608,67	0,00	21 391,33
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	13 736,00	0,00	-9 736,00
1687	Autres dettes	1 485 544,00	998 500,00	0,00	487 044,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	64 000,00	0,00	836 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	900 000,00	64 000,00	0,00	836 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		4 889 544,00	3 554 844,67	0,00	1 334 699,33
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 274 044,00	3 579 195,17	0,00	1 694 848,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	79 969 832,44	76 676 923,79		3 292 908,65
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	79 969 832,44	76 676 923,79		3 292 908,65
312	Portage	79 969 832,44	76 676 923,79		3 292 908,65
041	Opérations patrimoniales (7)	1 650 704,00	472 520,00		1 178 184,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 650 704,00	472 520,00		1 178 184,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		81 620 536,44	77 149 443,79		4 471 092,65
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		86 894 580,44	80 728 638,96	0,00	6 165 941,48
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 735 790,79			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	7 820 303,00	0,00	0,00	7 820 303,00
1641	Emprunts en euros	7 820 303,00	0,00	0,00	7 820 303,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 820 303,00	0,00	0,00	7 820 303,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	11 406,00	0,00	-5 406,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	764 754,00	775 083,42	0,00	-10 329,42
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	64 000,00	0,00	-64 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	764 754,00	711 083,42	0,00	53 670,58
	Total des recettes financières	2 770 754,00	2 786 489,42	0,00	-15 735,42
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	10 591 057,00	2 786 489,42	0,00	7 804 567,58
021	Virement de la section d'exploitation	23 108 827,54			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	69 463 832,44	69 459 842,03		3 990,41
28135	Installations générales, agencements, ..	5 000,00	4 422,00		578,00
28182	Matériel de transport	1 000,00	520,00		480,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	8 286,59		1 713,41
28184	Mobilier	8 000,00	6 781,00		1 219,00
312	Portage	69 439 832,44	69 439 832,44		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	92 572 659,98	69 459 842,03		23 112 817,95
041	Opérations patrimoniales (6)	1 650 704,00	472 520,00		1 178 184,00
1687	Autres dettes	1 650 704,00	472 520,00		1 178 184,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	94 223 363,98	69 932 362,03		24 291 001,95
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	104 814 420,98	72 718 851,45	0,00	32 095 569,53
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					20 000 000,00									
7006528	BANQUE CAISSE D EPARGNE emprunts service emprunts	07/04/2022	25/09/2022	25/01/2023	10 000 000,00	F		0,830	0,833		T	X Echéance constante		A-1
9931993	BANQUE CAISSE D EPARGNE emprunts service emprunts	24/04/2017	25/07/2017	25/10/2017	10 000 000,00	F		0,670	0,670		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 019 462,91					2 478 608,67	106 408,80	0,00	16 112,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 019 462,91					2 478 608,67	106 408,80	0,00	16 112,79
7006528		0,00	A-1	8 785 972,67	6,83	F		0,833	1 214 027,33	86 144,54	0,00	13 369,32
9931993		0,00	A-1	2 233 490,24	1,58	F		0,670	1 264 581,34	20 264,26	0,00	2 743,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 019 462,91					2 478 608,67	106 408,80	0,00	16 112,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 019 462,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 985 544,00	I 3 477 108,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 985 544,00	3 477 108,67
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 500 000,00	2 478 608,67
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 485 544,00	998 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 477 108,67	0,00	1 735 790,79	5 212 899,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		23 897 581,54	III 795 093,01
Ressources propres externes de l'année (a)		764 754,00	775 083,42
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	64 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	764 754,00	711 083,42
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		23 132 827,54	20 009,59
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	5 000,00	4 422,00
28182	Matériel de transport	1 000,00	520,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	8 286,59
28184	Mobilier	8 000,00	6 781,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	23 108 827,54	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	795 093,01	0,00	0,00	2 000 000,00	2 795 093,01

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 212 899,46
Ressources propres disponibles	IV 2 795 093,01
Solde	V = IV – II (3) -2 417 806,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		26,00	0,00	26,00	19,00	0,00	19,00
Apprenti en comptabilité	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante de direction	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante de gestion et secrétariat	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de gestion immobilière et locative	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé(es) d'opérations foncières	A	9,00	0,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Chargés d'études	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gestionnaire comptable	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Juriste	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Juriste marchés publics et foncier	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Juriste, gestionnaire immobilier locative	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable administrative et financière	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable des opérations foncières	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Secrétaire administration et comptabilité	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicienne informatique et multimédia	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		26,00	0,00	26,00	19,00	0,00	19,00

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - CA - 2023

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	115 311 032,98	90 357 255,04	0,00	90 357 255,04
RECETTES	115 311 032,98	115 214 277,65	0,00	115 214 277,65
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	88 630 371,23	82 464 429,75	0,00	82 464 429,75
RECETTES	104 814 420,98	72 718 851,45	0,00	72 718 851,45

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE / Numéro SIRET : 49390110200035				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	941 918,00	10 600,00	0,00	10 600,00
RECETTES	941 918,00	10 600,00	0,00	10 600,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	800 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	800 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	116 252 950,98	90 367 855,04	0,00	90 367 855,04
RECETTES	116 252 950,98	115 224 877,65	0,00	115 224 877,65
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	89 430 371,23	82 464 429,75	0,00	82 464 429,75
RECETTES	105 614 420,98	72 718 851,45	0,00	72 718 851,45
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	205 683 322,21	172 832 284,79	0,00	172 832 284,79
TOTAL AGREGE DES RECETTES	221 867 371,96	187 943 729,10	0,00	187 943 729,10

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 30
 Nombre de membres présents : 0 19
 Nombre de suffrages exprimés : 0 19
 VOTES :
 Pour : 0 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20240410-DEL2024_27_CA-DE

Date de convocation : 27/03/2024

Le Président

Présenté par (1) Le Directeur,
 A Besançon le 10/04/2024
 (1) Le Directeur,

P. ALPY

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Besançon, le 10/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Mme BARCELO Maud	
Mme BARTHELET Catherine	
Mme BRAND Marie-Paule	
Mme CHOUX Monique	
Mme GUYEN Chantal	
Mme PRESSE Françoise	
Mme ROGEBOSZ Florence	
Mme ROGNON Catherine	
Mme SAUMIER Claude-Françoise	
Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine	
Mr ALPY Philippe	
Mr ALPY Philippe CD25	
Mr BEAUDREY Bruno	→ suppléante UNE VIEUX Patricia Po
Mr BILLOT Olivier	
Mr BODIN Nicolas	
Mr BOURQUIN Martial	
Mr BOUVERET Jean-Yves	
Mr BRAND Christian	
Mr DALLAVALLE Claude	
Mr FAIVRE-PIERRET Jean-Louis	
Mr FASSETNET Jérôme	

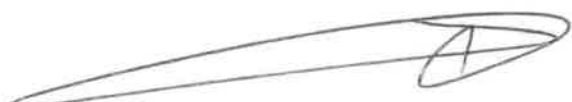
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mr FROEHL Patrick	
Mr GUY Hervé	
Mr JOUVIN Christophe	
Mr LIME Christophe	
Mr MAIRE DU POSET Thierry → suppléant Guyon Jean-Luc	
Mr MATOCQ-GRABOT Albert	
Mr MICHAUD Jean-Paul	
Mr MOLIN René	
Mr PETIT Laurent	

Certifié exécutoire par (1) Le Directeur, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président,
P. ALPY



Envoyé en préfecture le 30/04/2024
Reçu en préfecture le 30/04/2024
Publié le
ID : 025-493901102-20240410-DEL2024_27_CA-DE

